

Contribution du Réseau 45 de l'Adolescence concernant le projet de réforme sur la protection de l'enfance.

Depuis Mai 2001, un groupe de professionnels venant d'institutions et services différents (secteur médico social, judiciaire, scolaire...) travaillant auprès d'adolescents se rencontre pour aborder les problématiques les plus difficiles à traiter.

Le désir de travailler ensemble et ces rencontres ont permis de mettre l'accent sur la nécessité d'agir face à une situation départementale apportant des réponses souvent morcellées à un nombre croissant d'adolescents auxquels les adultes référents sont bien en mal de répondre seuls et donc de se constituer en réseau.

Nous désirons évoluer vers des approches pluri-professionnelles car le constat d'une solution unique est une illusion face à la complexité des situations. Nous recherchons des réponses différentes, évolutives, s'articulant autour de l'institutionnalité.

Le réseau 45 de l'adolescence a participé aux travaux en vue de l'élaboration du schéma départemental de l'enfance et de la famille.

Par ailleurs, nos réflexions ont porté sur les thèmes suivants : les mineurs isolés, les jeunes majeurs, l'autorité parentale. Nous envisageons de travailler sur les questions relatives à l'accompagnement du passage de l'adolescence à l'âge adulte.

De même, nous souhaitons clarifier les places et les rôles des différents acteurs de la protection de l'enfance. A ce titre, nous nous sommes intéressés au projet de réforme de la protection de l'enfance.

A la lecture des nombreuses et différentes contributions, nous nous posons aussi les questions suivantes :

- il nous semble essentiel que les enfants en danger puissent continuer de bénéficier d'une protection garantie par l'intervention d'un juge pour enfants.

- le concept de secret partagé nous interroge à travers sa formulation paradoxale et compte tenu de l'expérience de nos pratiques.

- à propos de la notion de Prévention, nous nous inquiétons du contenu de certaines dispositions prévues telles que le dépistage précoce, le soutien à la fonction parentale par le biais de stages d'aide à la parentalité comme alternative aux poursuites.

Adresse internet du réseau

: <http://ados45.j-c-i.com/lib/index0.php?res=2>